

Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

جنيف

72

24^{ème} session du Groupe du travail sur l'Examen périodique universel

- Examen du rapport de la Belgique -

**Déclaration de S.E.M. Mohamed Auajjar
Ambassadeur, Représentant Permanent**

Genève, le 20 janvier 2016

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à la délégation de la Belgique et la remercier pour la présentation du second rapport au titre de l'Examen Périodique Universel.

Ma délégation tient à féliciter la Belgique pour la ratification de nouveaux instruments internationaux des droits de l'homme, en particulier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ou involontaires.

Nous prenons, à cet égard, bonne note que la Belgique envisage de procéder à la ratification du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Ma délégation félicite également la Belgique pour les efforts qu'elle déploie en matière de lutte contre le racisme, l'intolérance et la discrimination.

Nous saluons notamment les nombreuses mesures prises dans le cadre de la politique de dépistage et de poursuite des violences liées à la haine, parmi lesquelles figurent la répression de la cyberhaine et l'introduction du « mobile discriminatoire » comme circonstance aggravante de diverses infractions pénales.

Ma délégation souhaite enfin formuler les recommandations suivantes :

1. Poursuivre les efforts pour la ratification du Protocole facultatif à la convention contre la torture OPCAT.

Recommande la création
2. ~~Poursuivre les efforts pour la mise en place~~ d'une institution ~~nationale~~ des droits de l'homme.

nationale.